



**SERVICE DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT**

Unité Qualité

Affaire suivie par : Olivier Crépin

Téléphone : 03.22.97.41.98

Télécopie : 03.22.97.14.50

OBJET : **ANALYSE D'EAU POTABLE**

**A l'attention de Monsieur le Maire
De Rumigny**

Mairie de Rumigny
Place de la mairie
80680 Rumigny

RESULTATS D'ANALYSES EFFECTUEES A RUMIGNY

POUR LA SEMAINE DU 21/04/25 au 27/04/25

Point de prélèvement : Réservoir

Résiduel traitement de désinfection	Résultats	Référence de qualité
Teneur en chlore (mg / l)	0.22	0,30 mg/l

Paramètres microbiologiques	Résultats	Limite de qualité	Référence de qualité
Coliformes Totaux (n / 100 ml)	0		0
Eschérichia Coli (n / 100 ml)	0	0	
Entérocoques (n / 100 ml)	0	0	
Bactéries totales à 22°C (n / ml)	0		12
Bactéries totales à 37°C (n / ml)	0		7

Les **limites de qualité** des eaux destinées à la consommation humaine concernent des paramètres qui peuvent porter atteinte à la santé, par des effets immédiats ou à plus ou moins long terme. Lorsqu'un dépassement est constaté, une action corrective est immédiatement mise en place.

Les **références de qualité** concernent les substances sans incidence directe sur la santé. Un dépassement par rapport aux teneurs habituellement observées dans l'eau ne sont pas néfastes pour la santé ; elles peuvent, dans certains cas récurrents, engendrer des actions d'amélioration afin de déterminer l'origine du dépassement.

Commentaires et observations éventuelles :

Les résultats de nos analyses, réalisées dans le cadre de notre autosurveillance, sont conformes, pour les paramètres mesurés, aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé publique pour les eaux destinées à la consommation humaine.